

**CONFÉRENCE ANNUELLE**

**JEUDI 27 FÉVRIER 2025**

**LUXEMBOURG OU À DISTANCE**

**ABILWAYS**  
LUXEMBOURG

**8<sup>e</sup> ÉDITION**

# **PROTECTION ET GESTION DES DONNÉES**

Toute l'actualité réglementaire, les questions pratiques et les dernières tendances techniques





**Amélie Bry**  
Conference Manager  
abry@abilways.com

ABILWAYS Luxembourg vous donne rendez-vous le 27 février prochain pour cette 8<sup>e</sup> édition de conférence dédiée à la **gestion et à la protection des données**. L'occasion pour les **praticiens** et les **parties intéressées** de se tenir informés des **développements récents**, tant d'un point de vue réglementaire que vis-à-vis des bonnes pratiques liées au traitement des données et du **RGPD**.

Animée par **Renaud Le Squeren**, Partner et Avocat à la Cour, chez DSM Avocats à la Cour et avec la participation de la **CNPD**, des avocats, experts et techniciens, DPO, universitaires et professionnels de terrain, cette journée présentera les **défis de conformité liés à l'IA, la protection des données et la cybersécurité**. Elle explorera le rôle des **DPO** et des **AI Officers**, la **supervision des sous-traitants**, les **décisions récentes de la CNPD**, ainsi que les **mesures de sécurité** à adopter en cas de crise. Les intervenants discuteront aussi des obligations du **règlement européen AI Act et du Data Privacy Framework** pour les **transferts de données entre l'Europe et les États-Unis**.

L'objectif est d'apporter des solutions concrètes aux problématiques suscitées dans la pratique.

Au plaisir de vous accueillir sur cette édition !

### POUR QUI ?

- Responsables de la confidentialité (du traitement) des données, Chief Privacy Officers, responsables de la protection des données, DPO...
- Directeurs juridiques et leurs collaborateurs, compliance officers...
- Head of back office, collaborateurs DS1 et/ou techniques, responsables sécurité informatique, head of security
- RSSI, CISO, CTO
- Responsables / chargés de développement
- People development officers
- Responsables de PSD 2, responsables paiement
- Providers fournisseurs de solutions logicielles
- Head of financial risks, head of non-financial risks
- Responsables contentieux
- IP / IT, conseillers juridiques
- Avocats, legal advisor
- Consultants
- CFO

### DE QUELS SECTEURS ?

- Banques
- Organismes de crédit
- Fournisseurs de services financiers
- Compagnies d'assurances
- Fiduciaires
- Réviseurs d'entreprises
- Études d'avocats
- Logiciels / Technologie
- Promoteurs immobiliers
- Agents immobiliers
- E-commerçants
- Administrateurs indépendants

### POURQUOI ?

- Déterminer les risques pour l'entreprise en matière de protection des données, de cloud et d'externalisation
- Établir une méthodologie pragmatique d'amélioration de la conformité RGPD et cybersécurité
- Anticiper les évolutions réglementaires en matière de RGPD et de cybersécurité

### CONFÉRENCE EN MODE PRÉSENTIEL OU DISTANCIEL ?

 Si vous assistez à cette conférence **en présentiel**, vous bénéficierez...

- d'une documentation détaillée disponible sur votre espace client
- d'échanges directs avec les experts assurant la conférence
- de présentations d'experts, suivies par des sessions de questions / réponses

 Si vous assistez à cette conférence **en distanciel**, vous bénéficierez...

- d'une connexion à distance sur notre solution distancielle grâce à des identifiants envoyés après l'envoi de votre convocation
- d'une documentation détaillée disponible sur votre espace client
- d'une connectivité constante avec les intervenants et autres participants grâce au tchat live et au modérateur/chef de programmes

***Si les circonstances sanitaires nous y obligent, la conférence se tiendra uniquement en mode distanciel à la date prévue.***

Formation reconnue par le **Barreau du Luxembourg**



### ET POUR PLUS D'INTERACTIVITÉ

Vous pouvez, dès à présent, poser vos questions à abry@abilways.com

# Protection et gestion des données

PROGRAMME

JEUDI 27 FÉVRIER 2025

PRÉSIDENT DE SÉANCE :  
**Me Renaud LE SQUEREN**

Partner - Avocat à la Cour - **DSM Avocats à la Cour**

<b>8h45</b>	Accueil des participants	<b>12h45</b>	Déjeuner	
<b>9h00</b>	Introduction du Président de séance	<b>14h15</b>	<b>Synergies essentielles : CISOs et DPOs face aux défis technologiques et de cybersécurité</b> - Les passerelles obligatoires entre les rôles de CISO et de DPO pour renforcer la sécurité des données. - Mesures techniques et opérationnelles pour protéger les données personnelles face aux nouvelles technologies. - Quels sont les risques pour la protection des données liés à l'IA, aux cybermenaces et aux évolutions technologiques ?	
<b>9h15</b>	<b>Navigating Industry 4.0: striking the balance between innovation and privacy</b> - The Fourth Industrial Revolution: are we ready to tackle the challenges of a data-driven world? - Artificial Intelligence: powering the future, but at what cost to personal data protection? - Privacy by Design: is GDPR a flexible, tech-neutral framework, or an obstacle in the age of AI? - DPO 2.0: is the Data Protection Officer the right leader to guide us through AI compliance?	<b>Franck BEDELL</b> Head of Information Security & Risk "Luxembourg CISO of the year 2023" (Cybersecurity week) <b>BALOISE ASSURANCES LUXEMBOURG S.A.</b>		
<b>Claudio ORLANDO MIELE</b> Privacy Leader & Certified DPO <b>FORVIS MAZARS LUXEMBOURG</b>		<b>15h15</b>	<b>Intégrer l'AI Act dans les processus internes</b> - Des applications financières existent déjà ! - Présentation du récent Règlement européen sur l'AI - Petit aperçu technologique - La pyramide des risques - Les différents objectifs du Règlement - Importance de la standardisation : comment le juriste se conforme aux normes ISO ? - Comment remplir les diverses obligations de l'AI Act ? - Que faire en cas d'incident ? - Bonnes pratiques à suivre	
<b>Me Renaud LE SQUEREN</b> Partner Avocat à la Cour <b>DSM AVOCATS À LA COUR</b>		<b>Axel BEELEN</b> Certified DPO AI & Blockchain Expert Senior experienced trilingual Law graduate <b>AXEL BEELEN</b>		
<b>10h15</b>	<b>Les questions relatives à l'encadrement et à la supervision de la chaîne de sous-traitance</b> - Quels sont les liens entre DORA, NIS2, la circulaire CSSF 22/806 sur la sous-traitance et l'AI Act ? - Quelles sont les clarifications apportées quant aux obligations en matière d'encadrement et de supervision de la chaîne de sous-traitance ? - Que penser de l'avis de l'EDPB (European Data Protection Board) sur le recours aux sous-traitants et sous-traitants ultérieurs ?	<b>11h15</b>	Café-Networking	
<b>11h45</b>	<b>Quelles sont les attentes de la CNPD ?</b> - Retour sur les décisions récentes de la CNPD • Analyse des décisions emblématiques prises par la CNPD récemment, notamment dans le cadre du RGPD • Étude de cas concrets : sanctions, mises en demeure, régulation des entreprises dans des secteurs sensibles • Impacts de ces décisions sur les entreprises et les organisations en termes de conformité - AI & Sandbox • Les défis spécifiques posés par l'IA en matière de protection des données • Traitement automatisé de données personnelles - Qu'est-ce qu'une sandbox réglementaire ? • Cadre de test pour les nouvelles technologies en matière de protection des données • Les avantages et limites des sandboxes pour les entreprises innovantes • Quels sont les retours d'expérience de la CNPD ? - Perspectives de la CNPD pour l'avenir et évolutions des pratiques en matière de données personnelles	<b>16h15</b>	Café-Networking	
	<b>Alain HERRMANN</b> Commissaire <b>CNPD</b>	<b>16h30</b>	<b>Data Privacy Framework (DPF) depuis le 10 juillet 2023</b> - Rappel sur les conditions du transfert de données entre l'Europe et les États-unis - Où en sommes-nous ? • Quid de la durabilité du DPF face aux défis juridiques ? La CJUE (Cour de Justice de l'Union Européenne) pourrait être sollicitée pour un nouvel examen en cas de contestations - Quelles sont les conclusions plus de douze mois après l'entrée en application du nouveau cadre transatlantique ? • Pour les entreprises européennes ? • Pour les entreprises américaines ? • Pour les individus ?	
		<b>Caroline ROCH</b> Head of Legal & Data Protection Officer <b>LUXEMBOURG INSTITUTE OF SCIENCE AND TECHNOLOGY (LIST)</b>	<b>17h45</b>	Clôture de la conférence

## POUR VOUS INSCRIRE SCANNEZ CE QR-CODE

ou rendez-vous sur le site [www.abilways.lu](http://www.abilways.lu)



## INFORMATIONS PRATIQUES

### DATE ET LIEU DE LA CONFÉRENCE

JEUDI 27 FÉVRIER 2025

LUXEMBOURG OU À DISTANCE

Le lieu de la conférence vous sera communiqué sur la convocation qui vous sera transmise 10 jours avant la date de la conférence

### RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS

Aude SAUVAGE

[asauvage@abilways.com](mailto:asauvage@abilways.com)

ABILWAYS Luxembourg (Groupe Abilways)

18-24 rue Tiphaine, 75015 Paris

[serviceclient@abilways.com](mailto:serviceclient@abilways.com)

Tél. : +33 (0)1 42 21 02 02

### RENSEIGNEMENTS PROGRAMME

Amélie BRY - [abry@abilways.com](mailto:abry@abilways.com)

### PARTICIPATION (TVA 3 %)

995 € HT

Ce prix comprend le déjeuner, les rafraîchissements et la documentation de la conférence.

Vous recevez cette information de la part d'ABILWAYS Luxembourg (Groupe ABILWAYS).  
Si vous ne souhaitez plus recevoir de sollicitations de la part du groupe ABILWAYS :  
DPO - 18-24 rue Tiphaine, 75015 Paris ou [correctionbdd@abilways.com](mailto:correctionbdd@abilways.com).

Rejoignez-nous sur LinkedIn



ABILWAYS Luxembourg

